

Floreffe, la souriante

Notre programme stratégique transversal

Présentation du 15 mai 2014 à la CLDR par

Natacha GLIBERT, Chef de bureau
0472/28.77.93.

Le PST, un outil qui chapeaute et qui prend en considération

- Le programme communal de développement rural
- Le plan de cohésion sociale
- Le programme d'ancrage communal
- Le plan communal de développement de la nature
- Le plan de mobilité

Le plan stratégique à la floreffoise

- Un bilan
(où en sommes-nous ?)
- Une déclaration de politique communale / Un PST
(vers où allons-nous ?)
- Un plan d'actions
(Comment concrétisons-nous les projets repris dans la DPC?)
- Une évaluation
(Les actions menées répondent-elles bien aux objectifs politiques?)

Le plan stratégique à la floreffoise

1. Un bilan (où en sommes-nous?)

Un **bilan** est réalisé en fin de législature **sur la déclaration de politique communale précédente** synthétisant ce qui a été réalisé dans toutes les politiques communales :

- élaboré par la majorité en 2007, publié dans une brochure aux frais des deux listes de la majorité et distribué comme un « toutes-boîtes » aux citoyens floreffois;
- élaboré par l'administration en 2013 et intégré dans le PST qui sera publié dans un bulletin communal spécial et sur le site internet de Floreffe (32 enjeux ont été épinglés... l'accueil, la vie associative, la bonne gouvernance, l'environnement, le personnel,...)

Le plan stratégique à la floreffoise – Exemple de la partie « Bilan »

Bilan 2013 - extrait de la fiche « Bonne gouvernance »

- **Depuis 2001**, établissement d'une déclaration de politique générale **complète et lisible développant par matière les objectifs et les priorités à atteindre sur la législature.**
- **Depuis 2003**, démarrage d'un **classement et d'un archivage des dossiers** de tous les services.

Le plan stratégique à la floreffoise

Bilan 2013 - extrait de la fiche « Bonne gouvernance »

- **Depuis 2007, établissement d'un bilan des réalisations de la législature précédente.**
- **Depuis 2007, création de fiches d'objectifs de travail par service et par an.**
16 fiches d'objectifs dans lesquelles toutes les missions récurrentes, les projets repris au budget ou les projets hors budget sont repris dans les fiches, estimés en temps de travail et budgétisés et une évaluation de leur réalisation est établie, en concertation, par la Directrice générale et le service concerné et ensuite, présentée au Collège.
- **Depuis 2007, des tableaux de bord** sur le facteur de Bradford (taux de perturbation de l'absentéisme au travail), sur les accidents du travail, sur les compétences (plan de formation), sur les subventions, sur les assurances sont établis (outils de pilotage) et présentés au Collège communal une à deux fois par an.

Le plan stratégique à la floreffoise

Bilan 2013 - extrait de la fiche « Bonne gouvernance »

- **Depuis 2008, les objectifs de travail fixés par service et par an sont évalués chaque année.**

Cette évaluation de chaque service permet de valoriser le travail bien fait et d'établir un plan d'actions pour ce qui doit être amélioré.

- **Depuis 2010, une description des missions par service a été réalisée.**
(Conseil communal du 22 décembre 2010 et envoyée à l'autorité de tutelle pour information).

- **Depuis 2011, création d'une cellule juridique en appui des techniciens.**

Tous les techniciens communaux (architecte communale, conseillers en environnement, en énergie, en aménagement du territoire, agent technique,...) font appel à ladite cellule pour toutes les tâches juridico-administratives à réaliser dans leurs projets (clauses administratives du cahier spécial des charges, délibérations du Conseil et du Collège, conventions de toute nature,...). Le technicien se concentre ainsi uniquement sur son métier premier.

Le plan stratégique à la floreffoise

Bilan 2013 - extrait de la fiche « Bonne gouvernance »

- **Depuis 2012, la distribution journalière du courrier se fait de manière informatique**
Les dossiers (papier) entrants et sortants sont encodés, scannés puis reclassés directement. Ainsi les dossiers sont toujours complets et accessibles. (Système E-courrier de chez Inforius)
- **Depuis 2012, utilisation du système E-tutelle.**
- **Depuis 2012, création d'un comité de pilotage et d'un comité de direction.**

Le plan stratégique à la floreffoise

Bilan 2013 - extrait de la fiche « Bonne gouvernance »

- **En 2013**, utilisation de l'application « **Gestravaux** »
(phase 1 : introduction des demandes et planification des interventions)
- **En 2013**, partenariat avec la Wallonie (DGO5) pour la mise en place d'un module de préparation du budget à partir d' **E-comptes (module GO) (sans suite)**.
- **En 2014**, vote d'un **Programme stratégique Transversal**

Le plan stratégique à la floreffoise

2. Une déclaration de politique communale / un PST (Vers où allons-nous?)

2. 1. Une déclaration de politique communale

Une **déclaration de politique communale** complète, cohérente, lisible et réaliste est établie, reprenant, pour chacune des politiques communales, les objectifs et les priorités à réaliser :

- élaborée par la majorité
- adoptée par le Conseil communal (février 2007)
- publiée dans le bulletin communal (mars 2007)
- intégrée sur le site internet communal
- utilisée régulièrement comme outil de travail (par le politique et l'administration)
- aujourd'hui (depuis février 2014) transformée en PST

Le plan stratégique à la floreffoise

2.2. Un Programme Stratégique Transversal

Le **PST** est un pas de plus dans une démarche dite « stratégique » entamée il y a plusieurs années.

Quatre objectifs stratégiques (OS) ont été ciblés par la majorité politique :

- Vers plus d'efficience ;
- Vers plus de solidarité ;
- Vers plus de dynamisme local ;
- Vers plus de qualité de vie.

Le plan stratégique à la floreffoise

Ces objectifs stratégiques touchent 32 domaines de la vie communale (accueil du citoyen, la vie associative, l'environnement, la bonne gouvernance,...).

Dans chacun de ces 32 domaines :

- un bilan a été réalisé par les services communaux ;

(Où en sommes-nous ?)

- des objectifs opérationnels et des actions ont été fixés par le politique et l'administration pour atteindre les objectifs stratégiques ;

(Quelles sont les améliorations du fonctionnement de l'administration communale à mettre en place pour pouvoir atteindre les objectifs stratégiques ? Quels sont les projets à mener pour pouvoir atteindre les objectifs stratégiques ?)

Le plan stratégique à la floreffoise

Certaines actions ont été développées et des échéanciers fixés. D'autres doivent encore être détaillées.

Depuis 2008, toutes les actions (du PST et hors PST) sont reprises dans des fiches d'objectifs (16 fiches pour 16 services communaux). Dans ces fiches d'objectifs, chaque action est estimée en temps de travail et budgétisée. Le Collège communal fixe les actions prioritaires en tenant compte des plannings de chaque agent. Ces fiches sont placées sur le serveur commun afin qu'elles soient visibles par tous les services et tous les mandataires (chacun sait qui gère quoi selon quelle priorité et avec quel budget). Depuis 2009, les objectifs fixés l'année précédente sont évalués par la Directrice générale et le service concerné et cette évaluation est présentée au Collège communal.

Le plan stratégique à la floreffoise

Exemple de la partie fixation d'objectifs

Fixation d'objectifs et des actions 2013-2018 – extrait fiche « accueil du citoyen »

OO 1.1. Optimiser l'accueil du citoyen.

A VE 1.1.1. Augmenter les heures d'ouverture au public.

A VE 1.1.2. Améliorer la signalétique dans la commune et à la maison communale pour mieux s'orienter vers et au sein des services.

A VE 1.1.3. Mettre en valeur les citoyens naturalisés et les signataires du contrat de cohabitation légale.

Le plan stratégique à la floreffoise

Fixation d'objectifs et des actions 2013-2018 – extrait fiche « accueil du citoyen »

A VE 1.1.1. Augmenter les heures d'ouverture au public.

Les services communaux sont ouverts :

-du lundi au vendredi de 8h à 12h

-les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h30

-les samedis de 9h à 12h.

Ils sont donc fermés, tous les jours, de 12h à 13h.

Le plan stratégique à la floreffoise

Fixation d'objectifs et des actions 2013-2018 – extrait fiche « accueil du citoyen »

Afin d'optimiser l'accueil du citoyen, nous proposons d'ouvrir les services de 8h00 à 16h30, sans interruption, les lundis, mercredis et vendredis. Les mardis et jeudis après-midi, la maison communale est et resterait fermée à partir de 13h.

Cette mesure permet une ouverture au public de 5 heures supplémentaires par semaine (38h1/2 plutôt que 33h1/2).

Cette mesure implique une modification des horaires et, donc, une modification du règlement de travail.

Le point sera placé à l'ordre du jour d'un comité de direction (1^{er} trimestre 2014), d'une concertation syndicale (1^{er} semestre 2014) et d'une séance du Conseil communal (2014). Les nouveaux horaires seront mis en place dans le premier semestre 2014.

Le plan stratégique à la floreffoise

Fixation d'objectifs et des actions 2013-2018 – extrait fiche « accueil du citoyen »

A VE 1.1.1. Augmenter les heures d'ouverture au public.

Pilote : Valérie Buys, service du Personnel

Services partenaires : Comité de direction
Service Population – Etat civil

Mandataire responsable : André Bodson, Bourgmestre

Fiches d'objectifs 2014 : service du Personnel

Budget 2014 : aucun

Le plan stratégique à la Floreffoise

3. Un plan d'actions

(comment concrétisons-nous les projets repris dans la DPC ou le PST?)

Trois outils simples et efficaces ont été mis en place :

3.1. Un budget « participatif » (services communaux et échevins)

3.2. Une fiche d'objectifs par service qui reprend toutes les missions du service (dans et hors PST)

3.3. Une planification des priorités par différents outils de management (planification des MP, réunions au ST,...)

Le plan stratégique à la Floreffoise

4. Une évaluation

4.1. par le politique tous les 6 ans

4.2. par l'administration toutes les années

Le plan stratégique à la Floreffoise

4.1. Une évaluation par le politique tous les 6 ans

La majorité en place établit un bilan des actions menées durant la législature dans chacune des politiques communales et constate le taux de réalisation atteint par rapport aux objectifs fixés dans la déclaration de politique communale.

Idéalement, il faudrait pouvoir prendre le temps d'établir une **évaluation à la mi-législature** afin de pouvoir réajuster, modifier, supprimer, compléter les objectifs politiques de départ.

Le plan stratégique à la Floreffoise

4.2. Une évaluation par l'administration

1. Depuis 2009, chaque année, les objectifs fixés sont évalués par la directrice générale et le service concerné.

Nous déterminons ensemble ce qui a posé problème, l'origine du problème et les éventuelles solutions.

2. Depuis 2010, cette évaluation est présentée en collège communal et fait l'objet d'une discussion qui permet de redéfinir une stratégie commune.

Florefe, la rassurante

- Avec un peu de **méthode**, de la **rigueur**, du **dialogue** et de la **bonne volonté**, qualités à la portée de tous, il est possible de mettre en place **des outils simples** d'aide à la programmation des politiques communales.
- L'**essentiel** est une **bonne articulation entre le politique**, chargé d'élaborer une déclaration de politique communale complète, cohérente et réaliste (un PST), **et une administration**, chargée de la concrétiser.
- Le plus important, c'est **l'esprit d'équipe**, le **décloisonnement**, le **respect**, la **communication** et **l'écoute** qui sont renforcés grâce aux réunions de présentation de chaque service.

Seul, on avance plus vite... Ensemble, on avance plus loin...

Florefe, la souriante

Merci à vous
Notre PST sur

http://www.florefe.be/theme_commune/vie-politique/declaration-de-politique-generale/pst-2012-2018-version-rw.pdf

